

COMMUNE DE DIGNAC

16410 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211601190-20260708-D_2026_08-09-DE
Reçu le 08/07/2026
Publié le 08/07/2026

Séance du 07 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six le sept juillet à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Hugo ROUGIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

D-2026-08-09

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 15

Date de convocation du conseil municipal : 30 juin 2026

PRÉSENTS : Mmes Edith DUGENEST, Anne-Sophie GODIER, Sarah GUYON, Laurence RODRIGUEZ, Marie-Pierre VIGIER, MM. Jordane BONNAMY, David BORDRON, Patrice DHE, Cédric DOUILLARD, Régis DRUJONT, Pierre DUSSAGNE, Jean-François REDON, Hugo ROUGIER

ABSENTES EXCUSÉES : Mmes Elodie CHARRIERE, Laurence GAILLARD

POUVOIRS : Mme Elodie CHARRIERE à Mme Anne-Sophie GODIER, Mme Laurence GAILLARD à M. Hugo ROUGIER

Mme Edith DUGENEST est élue secrétaire de séance.

Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L522-27 ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni le 04 mai 2026,

Considérant qu'il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Social Territorial, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade. Il peut varier entre 0 et 100%.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer les ratios d'avancement de grade pour la collectivité comme suit :

CATEGORIE	CADRE D'EMPLOIS	GRADE D'ORIGINE	GRADE D'AVANCEMENT	TAUX (%)
B	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	100
C	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	100
C	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	100
C	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100
C	Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	100

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres et à main levée :

Article 1 : Adopte les ratios ainsi proposés.

AR Prefecture

016-211601190-20260708-D_2026_08_09-DE
Reçu le 08/07/2026
Publié le 08/07/2026

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Hugo ROUGIER

